



Les gardiennes de refuge de montagne

Étude d'un lien entre femmes et évolutions du métier de gardien



Les gardiennes de refuge de montagne

Étude d'un lien entre femmes et évolutions du métier de gardien

Remerciements

Merci à mon entourage direct pour son soutien tout au long de la formation et de la rédaction de ce travail, notamment à mes parents pour les conversations et relectures ;

Merci aux gardiens qui ont pris le temps de répondre au questionnaire envoyé ;

Merci à tous ceux qui m'ont beaucoup appris durant les saisons en refuge et qui ont contribué à une vie sociale là-haut :

mes employeurs Gérard Girod (refuge du Col de la Vanoise), Valérie Lefèvre (refuge de l'Arpont) et particulièrement Laurent Julien (refuge du Mont Pourri) avec qui je travaille depuis 4 saisons et qui me permet de rentrer dans le monde du gardiennage,

les gardiens de refuges rencontrés

mes collègues aides-gardiens,

les gardes-moniteurs du Parc de la Vanoise Benjamin, Stéphane, Christian, Henri, Yéti, ...

les bergers, les guides, accompagnateurs,

les pratiquants des sports de montagne,

Merci à mes camarades de promotion à qui je souhaite de belles années de gardiennage ;

Merci aux organisateurs de la formation.

Sommaire

Remerciements.....	4
Introduction.....	6
Partie 1 Refuge de montagne et gardien de refuge de montagne.....	7
Chapitre 1 : Le refuge de montagne, de l'abri isolé à l'outil touristique.....	7
Chapitre 2: Les gardiens de refuge de montagne.....	9
Partie 2 Vers une diversification du profil de gardien et de gardienne.....	13
Chapitre 1 : La reconnaissance du rôle des femmes en montagne, un reflet de l'évolution de la société.....	13
Chapitre 2 : L'ouverture de la profession de gardien(ne) de refuge de montagne.....	17
Partie 3 Les femmes en refuge de montagne.....	21
Chapitre 1 : Le refuge de l'Arpont.....	21
Chapitre 2 : La mixité, une des réponses à l'évolution du métier de gardien.....	24
Conclusion.....	27
Table des Sigles	
Bibliographie	
Table des matières	
Annexe	

Introduction

Être en montagne, vivre en montagne, travailler en montagne, randonner en montagne, passer des vacances en montagne, faire une cure en montagne... qu'ils soient de passage ou pas, les montagnards sont nombreux. J'en fais désormais partie : marcher en montagne ou travailler dans un refuge sont, jusqu'à aujourd'hui, toujours des plaisirs, jamais des contraintes.

Aide-gardiennne dans un refuge situé au cœur du Parc de la Vanoise, je travaille avec un gardien tout l'été. Depuis 4 saisons, j'apprends beaucoup de tous les montagnards, qu'ils soient professionnels de la montagne ou pas. La vision du refuge et de son fonctionnement n'est pas la même en passant de l'autre côté. Les expériences des gardiens de refuge rencontrés dans le secteur sont intéressantes, variées et certains d'entre eux sont des gardiennes. Le métier de gardien de refuge n'est donc pas exclusivement masculin. Il s'agit là d'un fait que j'avais constaté auparavant : randonneuse depuis mon enfance, il me semble que les gardiennes de refuges de montagne sont de plus en plus nombreuses. J'ai voulu en savoir un peu plus sur ces gardiennes, sur leur façon d'aborder leur métier et sur le regard que portent sur elles les montagnards qu'elles côtoient.

J'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs gardiennes et aide-gardiennes en tant que randonneuse, dans le cadre du travail et même, depuis quelques années, en tant que randonneuse-collègue. Grâce à la formation de gardien de refuge de montagne et aux stages de printemps et d'été qu'elle impose, mon curriculum vitae compte désormais trois refuges « employeurs ». Tous sont situés dans le Parc national de la Vanoise (PNV), deux appartiennent au Club Alpin Français (CAF) et un au PNV. La zone géographique des observations personnelles n'est donc pas très étendue.

Il convient également de préciser que cette démarche ne s'inscrit pas dans une approche de lutte féministe et ne vise pas à devenir un discours s'inspirant des positions d'Olympe de Gouges ou encore de Simone de Beauvoir, pour ne citer qu'elles. Il s'agit simplement d'amorcer une réflexion portant sur la présence des femmes dans ce domaine, sur la reconnaissance de leur rôle dans un refuge et sur l'impact éventuel que leur présence répercuterait sur le métier de gardien. C'est sous cet angle que sera traité le sujet des gardiennes de refuge de montagne. En quoi une féminisation du métier de gardien de refuge de montagne aurait-t-elle un impact sur le dit métier ?

Afin de réfléchir à cette question, il est important d'en déterminer le cadre et, par-là même, d'évoquer l'apparition et le rôle du refuge de montagne comme de son gardien (Partie I), avant d'aborder le profil de ceux-ci (Partie II) et d'aborder des exemples de femmes en refuge (Partie III).

Partie 1 Refuge de montagne et gardien de refuge de montagne

Même si chaque refuge est particulier et a son histoire, il est vrai que tous ont connu une évolution commune puisqu'ils n'ont pas toujours été l'outil touristique d'aujourd'hui (Chapitre 1), changement qui concerne directement le gardien (Chapitre 2).

Chapitre 1 : Le refuge de montagne, de l'abri isolé à l'outil touristique

« *Se perdre pour mieux se trouver* » est le credo des membres de l'association iséroise DiVertiCimes lors de leurs sorties montagnardes.¹ Il s'agit là d'une pratique de la montagne parmi tant d'autres, pratiques qui justifient l'apparition puis le développement des refuges de montagne. Le refuge de montagne fut et est avant tout un abri isolé facilitant l'accès aux montagnes (a) et accueille aujourd'hui une population touristique diversifiée (b).

a) Le refuge de montagne, un abri isolé facilitant l'accès aux montagnes

Pour définir le refuge de montagne, la loi a décidé de mettre en avant le caractère isolé de cet établissement, point sur lequel elle ne devrait pas trouver beaucoup de contestations. Un décret de 2007 évoque donc un « *hébergement d'altitude isolé* » qui a l'obligation de pouvoir accueillir, en toute saison², les pratiquants de la montagne³. L'histoire des refuges de montagne met en avant cette conséquence de l'isolement : l'abri qu'ils représentent.

Du XVIII^e siècle, date à laquelle l'hospice du Mont Cenis dut offrir un abri à ceux qui en exprimaient le besoin⁴, à aujourd'hui, le refuge de montagne est un « *asile assuré* »⁵ pour reprendre quelques forces. Il est vrai que le refuge de montagne porte bien son nom : c'est un « *joli mot. Quand on trouve un refuge, forcément on se sent mieux* »⁶. Historiquement, le refuge de montagne est donc une étape pour les travailleurs, soldats et tous les voyageurs voulant passer un col, une frontière. Les constructions, entretiens et fonctionnements de ces refuges sont alors financés par l'Eglise et l'Etat.

La conception du refuge évolue dès lors que des scientifiques s'intéressent au milieu montagnard vers la fin du XVIII^e siècle. Le mécénat privé apporte alors sa contribution, comme le montre Sémonville qui voudrait la construction d'une habitation qui « *offre aux savants, aux naturalistes,*

¹ HDS (2016), *Se perdre pour mieux se trouver*, *Alpes Magazine*, 157, p. 8

² Code du tourisme, article L326-1, consultable sur le site internet legifrance.gouv.fr

³ Comme lors des « *Assises de l'alpinisme et des activités sportives en montagne* » (2011), le choix fut fait d'éviter le terme montagnard « *car il s'applique plutôt aux habitants des régions de montagne, de même que celui d'usagers, déplaisant de par sa connotation consumériste* » (page 55 du document évoqué et disponible sur le site internet www.cipra.org)

⁴ Histoire de Tamié-Burnier 3, page 208, téléchargeable sur le site internet <http://www.abbaye-tamie.com/histoire/histoire-de-tamie/tamie-1132-1861/histoire-de-tamie-burnier>

⁵ Antoine De Baecque (2016), « L'invention du refuge », *Alpes Magazine*, 162, pp 64-66

⁶ Wilfrid Lemaire, *Refuge, vue de l'intérieur*, Péronnas, Les éditions du refuge, 2014, 119p.

*aux peintres, aux voyageurs de toutes classes, de toutes les nations, un asile assuré ; qu'elle referme dans une armoire quelques ustensiles de cuisine, ceux nécessaires pour se procurer ou conserver le feu, une lampe, des hamacs, (...) les premiers objets indispensables pour prévenir les suites fâcheuses d'un accident. »*⁷ C'est la naissance des refuges non gardés et des parties dans le refuge communément appelées aujourd'hui « hors sac ».

Le XIXème siècle voit la constitution de plusieurs sociétés d'alpinistes et le développement de cette activité : les clubs de montagne se lancent alors dans la construction de refuges de montagne plus durables. Le CAF, notamment, construit, aménage puis restaure depuis sa création en 1874⁸, à l'instar de tous les clubs alpins (italien, suisse, ...), de la Société des Touristes du Dauphiné (STD), des Parcs nationaux et régionaux, etc.⁹ Cet essor dans la construction des refuges a aujourd'hui majoritairement laissé place à la rénovation, le réaménagement, l'entretien.

Derrière les notions de « *construction d'altitude permettant de se réfugier* »¹⁰, d'étape indispensable, de bâtiment de secours, se retrouve le concept de missions d'intérêt général. Et celles-ci sont désormais un des nombreux aspects justifiant l'apparition et définissant les rôles du refuge de montagne. Les refuges ont tendance à devenir plus confortables qu'un siècle auparavant et doivent s'adapter à l'évolution de leur fréquentation.

b) Le refuge, un outil touristique

Avec le développement des pratiques sportives en montagne, les refuges de montagne ont dépassé « *leur fonction d'abri spartiate* » qui « *a évolué au cours du XIXème siècle* » : « *ils s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique touristique* »¹¹.

Selon Frédi Meignan, gardien du refuge du Promontoire et président de l'association Mountain Wilderness France, « *les refuges français accueillent 3 millions de personnes par an. C'est une formidable porte d'entrée sur la montagne et un outil génial pour attirer un nouveau public* »¹²

Nathalie Meignan, son épouse et gardienne du même refuge de montagne, renchérit : « *un refuge ne doit pas être un endroit médiocre. Il faut accueillir avec le même sourire l'alpiniste et le randonneur. C'est un lieu de brassage de population, et il n'en existe plus guère dans notre société.* »¹³

Ce mélange de populations désigne non seulement les différences sociales, culturelles ou autres au sein des pratiquants d'une même activité de montagne, mais également la réunion autour d'une même table d'adeptes d'activités variées. Les refuges connaissent deux grandes

⁷ Antoine De Baecque (2016), « L'invention du refuge », *Alpes Magazine*, 162, pp 64-66

⁸ Jérémie George, « Le refuge : dispositif de structuration touristique du territoire de montagne », Maîtrise IUP Ingénierie et commercialisation des produits hôteliers et touristiques (option Gestion et aménagement des structures touristiques en milieu montagnard et rural), sous la direction de Pierre Torrente, Toulouse, Université Toulouse Le Mirail, 2000, 91p.

⁹ Sylvain Jouty, *Refuges de montagne*, Paris, Editions Hoëbeke, 2013, 176p

¹⁰ Jean-Marc Aubry, *La randonnée de A à Z*, Chamonix, Guérin, Editions Paulsen, 2003, 260p.

¹¹ Marie-Cécile Audibert et Caroline Audibert (2010), « Gardiennes de mère en fille », *L'Alpes*, 50, pp56-59

¹² Philippe Bonhème (2014), « Nathalie et Frédi Meignan, « Gardarem lou refuge » », *Alpes Magazine*, 147, pp 35-37

¹³ Ibid

évolutions dans leur fréquentation.

D'une part et concernant l'activité d'hébergement, le réchauffement climatique entraîne une conséquence directe pour les refuges de montagne. En effet, le recul des glaciers est un phénomène mondial qui modifie les paysages des chaînes de montagne : « *les dégâts apparus en quelques décennies seulement* » ont « *des conséquences sur la pratique de l'alpinisme* »¹⁴. Les alpinistes et pyrénéistes sont donc moins nombreux qu'avant et ils ne sont plus les seuls à réserver leurs places pour la nuit. En revanche, la randonnée en moyenne montagne connaît une augmentation significative. Ces randonneurs sont aussi bien des amateurs confirmés des refuges que des découvreurs.

D'autre part, parmi ces marcheurs, certains ne sont pas intéressés par l'hébergement mais par la halte détente : ils passent dans la journée et, en dehors de l'abri qu'il représente, le refuge les attire surtout grâce à la restauration. La carte des menus proposés par les refuges de montagne s'est étoffée. Une des évolutions du métier de gardien de refuge est le service du midi : de nombreux refuges accessibles à la journée doivent être prêts à recevoir à tout moment pour un repas, une boisson, un goûter.

Pour tous ces marcheurs, la présence d'un gardien de refuge de montagne est susceptible de faire la différence. Que les pratiquants de la montagne prévoient l'ascension de sommets en haute altitude, qu'ils se promènent en moyenne montagne ou pratiquent l'escalade, qu'ils soient seuls ou en groupe, en famille ou entre amis, de passage à la journée ou pour dormir, qu'il s'agisse de professionnels de la montagne, d'habitues ou que leur enthousiasme soit plus récent, le refuge leur propose à tous un toit, un lit, un repas, une assistance, un secours, un conseil, un échange amical, ... Chacun peut trouver son plaisir lorsque le refuge est gardé et notamment quand il est bien gardé : les refuges sont généralement « *équipés de gardiens et des fois, c'est tant mieux et des fois, c'est tant pis* »¹⁵.

Chapitre 2: Les gardiens de refuge de montagne

Depuis que la pratique de la montagne n'est plus l'apanage des « *conquérants de l'inutile* »¹⁶, la fréquentation nouvelle des massifs montagneux poussa les propriétaires de refuge à vouloir « *sauvegarder leur patrimoine* ». L'entretien et le bon fonctionnement des lieux, la récolte des compensations financières sont désormais assurés par ceux qui gardent les refuges : les gardiens de refuge.¹⁷ Celui-ci « *gère un hébergement isolé, dans des conditions difficiles (exiguïté, climat) et en disposant de moyens inhabituellement réduits (énergie, eau, accessibilité)* »¹⁸. Pour

¹⁴ Assises de l'alpinisme et des activités de montagne, août 2011, 140 p., www.cipra.org.

¹⁵ Jean-Marc Aubry, *La randonnée de A à Z*, Chamonix, Guérin, Editions Paulsen, 2003, 260p.

¹⁶ Lionel Terray, *Les conquérants de l'inutile*, Chamonix, Guérin, Editions Paulsen, 2013, 458p.

¹⁷ Wilfrid Lemaire, *Refuge, vue de l'intérieur*, Péronnas, Les éditions du refuge, 2014, 119p.

¹⁸ Jean-Marie Hézard, *Le métier de gardien de refuge*, cours à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, 2011, 7p. (www.grenoble.archi.fr/cours-en-ligne/lyon-caen/le-metier-de-gardien-2011.pdf)

cela, il devra exercer des compétences empruntées à plusieurs métiers (a) et s'adapter à son refuge de montagne et à la population qui s'y rend (b).

a) Gardien de refuge : plusieurs métiers réunis en un seul

Dans l'imaginaire de beaucoup de montagnards, le gardien de refuge est, comme eux, en vacances. Il est vrai que la montagne est souvent un lieu de loisirs pour lui, mais c'est d'abord un lieu de travail et de vie. La réalité est donc loin de cette image faussement répandue chez les vacanciers. Gardien de refuge de montagne est un métier complexe puisqu'il exige des compétences dans de nombreux domaines : accueil, informations et renseignements sur le refuge et ses environs, cuisine, organisation des placements dans les dortoirs, ménage, plomberie, électricité, assistance des secours en montagne, organisation des ravitaillements (et par extension, cela implique que le gardien peut être « *sherpa ou muletier* »¹⁹)... Comme tout commerçant, le gardien de refuge est également comptable, gestionnaire de stocks, doit savoir travailler seul ou diriger une équipe, etc.

Premier levé (parfois pour plusieurs petits déjeuners entre 2h et 7h) et dernier couché, « *sa mission est donc d'adoucir la découverte des néophytes, d'enrichir l'expérience des aguerris et d'accompagner les professionnels dans leur mission* ». ²⁰

L'exercice de toutes ces fonctions est réalisé dans un endroit isolé, ce qui implique une réflexion en ce qui concerne la gestion des déchets, des énergies disponibles, l'impact environnemental créé par la présence même du refuge et par les marcheurs qu'il attire.

Quelques gardiens interrogés ont défini leur métier par cette disparité de compétences et par le cadre particulier dans lequel il faut savoir les appliquer : « *c'est une multitude de petites compétences qui mises bout à bout fait qu'on est prêt à garder un refuge. (...) il faut être capable de se débrouiller, d'être complètement autonome (...) parce que quand il y a un problème là-haut on est les seuls à pouvoir le régler* » ; « *il faut être manuel, il faut être montagnard (...) il faut savoir gérer, il faut être un peu on ne va pas dire psychiatre mais ...* », « *parce que c'est un métier quand même, ce n'est pas on arrive et d'un coup, on casse deux œufs dans une poêle, quoi, c'est pas franchement ça* » ; « *il faut savoir se débrouiller dans toutes les situations de la vie. Ça c'est la principale qualité d'un gardien de refuge. Savoir se débrouiller et aimer la solitude et aimer le monde* »²¹

Nombreuses sont les situations qui peuvent amener le gardien à se poser des questions sur les limites de son travail et de son investissement personnel. Par exemple, en termes de

¹⁹ Marie-Cécile Audibert et Caroline Audibert (2010), « Gardiennes de mère en fille », *L'Alpes*, 50, pp56-59

²⁰ Syndicat des gardiens de refuge de montagne et des gîtes d'étape, *Être gardien de refuge en montagne qu'est ce que c'est ?*, <http://www.sngрге.fr/gardiens/le-metier-de-gardien.html>

²¹ Respectivement les gardiens et gardiennes de refuge Guillaume Bailly, Laurent Verne, Martine Turc et Sophie Donnet in *Gardiens, Gardiennes*, documentaire de 2009 réalisé par Xavier Petit disponible sur le site internet www.cimalpes.fr

renseignement et de sécurité, le gardien d'un refuge situé en haute altitude peut-il déconseiller l'ascension d'un sommet à des montagnards qui, selon lui, n'ont pas le niveau technique requis ? Où s'arrête la mission du gardien de refuge de montagne ? ²²

Le point essentiel qui lie le gardien de refuge aux pratiquants des activités de montagne avant même leur rencontre, est leur intérêt commun pour ce milieu rural. Cet intérêt touchant des populations de plus en plus variées, le métier connaît une évolution depuis quelques dizaines d'années. Le gardien doit donc, une nouvelle fois, faire preuve d'adaptabilité.

b) Gardien de refuge de montagne, un métier en évolution

Aujourd'hui, les refuges ne permettent pas seulement l'accès à la haute montagne mais peuvent également être une étape pour des randonneurs de sentiers de Grande Randonnée (GR) et, par-là même, accueillir des randonneurs évoluant en moyenne montagne. Ils peuvent également être un objectif à la journée ou une découverte pour la nuit. Le refuge du Goûter (3835 m) permettant l'ascension tant prisée du Mont Blanc ne recevra pas le même nombre et le même type de montagnards que le refuge d'En Beys (1970 m) situé dans la Réserve Nationale de Faune Sauvage d'Orlu, en Haute Ariège. « *De simple gardien il y a 40 ou 50 ans, [le gardien] est devenu gardien-aubergiste, c'est-à-dire celui qui procure, au-delà de la sécurité et de l'abri, la chaleur de l'accueil et du réconfort (...) chez ses hôtes souvent éprouvés par l'effort, la rudesse de la montagne ou l'exiguïté du bâtiment* »²³

Les pratiquants des activités de montagne n'ont donc plus les mêmes attentes qu'à l'époque de l'apparition des refuges. En dehors d'une demande, souvent partagée, d'un meilleur confort, certaines personnes se retrouvent dans un univers inconnu dont elles ne connaissent aucune règle. « *La distinction entre auberge, gîte et refuge lui échappant* », ce randonneur peut être exigeant : « *il est peu autonome dans le refuge comme au dehors* », a « *besoin d'une douche et d'une chambre, (...) et supporter les odeurs corporelles n'est pas plus dans ces habitudes que faire pipi dehors ou s'endormir aux côtés d'un étranger...* »²⁴ Il appartient donc au gardien, notamment, d'éclairer tous les randonneurs sur le fonctionnement du refuge et sur les efforts supplémentaires qui se cachent derrière certaines de leurs attentes. De nombreux gardiens prévoient ainsi une petite compensation financière pour tout repas spécial préparé le soir : la logistique, le temps consacré à la tâche, la vaisselle supplémentaire... représentent l'effort demandé par les randonneurs ayant un régime alimentaire particulier (végétarien, sans gluten, ...). De même, l'augmentation du nombre de randonneurs découvrant la vie de refuge influence directement le rôle d'éducateur du gardien. Celui-ci, si son refuge est accessible durant la journée,

²² Problématique évoquée dans le documentaire *Gardiens, Gardiennes* suscité

²³ Jean-Marie Hézard, *Le métier de gardien de refuge*, cours à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, 2011, 7p. (www.grenoble.archi.fr/cours-en-ligne/lyon-caen/le-metier-de-gardien-2011.pdf)

²⁴ Charly Barcelo, « Les attentes des randonneurs vis-à-vis du gardien de refuge, Refuge de Nice dans le Parc National du Mercantour », DU de gardien de refuge de montagne, sous la direction de Guillaume Bailly, Autrans, Université Toulouse Le Mirail, 2012, 28p.

se voit régulièrement confronté à des questions qui n'étaient pas posées avant. Nombreux sont les gardiens devant éclairer la lanterne d'un randonneur qui exprime son étonnement par la fameuse phrase : « mais il est aussi possible de dormir, ici ? ».

En outre, la fréquentation à la journée est souvent imprévisible et préparer l'imprévu est, par définition, une tâche peu aisée. La gestion des stocks de produits consommables est alors d'autant plus difficile que le ravitaillement est compliqué à organiser. Si le gardien n'a pas un accès facilité par une route carrossable, il doit envisager le ravitaillement par mules, hélicoptère ou à dos d'homme. Il n'a pas toujours le choix.

Refuge et gardien sont étroitement liés. Le gardien s'adapte au refuge et aux randonneurs qui s'y rendent et le refuge peut s'adapter à la vision du gardien et à la population que celui-ci souhaiterait accueillir. Vis-à-vis des pratiquants de sports de montagne, le « *gardien a autorité au refuge, comme le capitaine sur le bateau, et [ils] l'acceptent comme une chose naturelle* » puisqu'il est « *l'hôte du lieu, celui qui l'habite, celui qui contribue à lui donner un sens* ». ²⁵ Cette vérité s'applique également quand il s'agit d'une gardienne. Car les gardiens peuvent également être des gardiennes, la montagne n'étant pas un domaine exclusivement masculin.

²⁵ Jean-Marie Hézard, *Le métier de gardien de refuge*, cours à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, 2011, 7p. (www.grenoble.archi.fr/cours-en-ligne/lyon-caen/le-metier-de-gardien-2011.pdf)

Partie 2 Vers une diversification du profil de gardien et de gardienne

Les gardiens et gardiennes de refuge de montagne d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que ceux du début du siècle précédent. Le constat de l'évolution de la profession n'est pas discuté mais les raisons de ce changement sont un débat ouvert : s'agit-il d'une reconnaissance du rôle des femmes (chapitre 1) ou cela dépasse-t-il le genre (chapitre 2) ?

Chapitre 1 : La reconnaissance du rôle des femmes en montagne, un reflet de l'évolution de la société

La place de la femme dans la société se reflète dans celle de la femme dans les sports de montagne : le parallèle société française et perception des femmes dans les sports de montagne comme dans les métiers de la montagne est tentant. Le premier sport de montagne, l'alpinisme (et himalayisme...), fut longtemps considéré par les hommes comme relevant de leur domaine exclusif (a), ce qui laisse penser que la femme n'a pas sa place en montagne. Et pourtant... (b)

a) Une lutte pour la reconnaissance des femmes dans la pratique des sports de montagne

Aux prémisses des pratiques sportives en montagne, seuls les hommes étaient reconnus comme étant aptes à partir à la conquête des sommets. Aujourd'hui, les fédérations françaises sont sensibles à la féminisation de leurs adhérents, de leurs membres actifs et de leurs bénévoles mais ce ne fut pas toujours le cas.

Le Club Alpin Suisse, par exemple, fut contraint de traiter la « *question des femmes* » lors de ses assemblées des délégués vers la fin du XIX^{ème} siècle. Après avoir repoussé cette « *question* » en 1879, il fut convenu en 1895 qu'admettre les femmes est une possibilité mais « *il ne faudrait en aucun cas faire du prosélytisme ou s'engager activement pour favoriser leur adhésion* »²⁶. L'assemblée laisse donc le choix aux sections locales, qui ne garderont pas éternellement ce pouvoir : en 1907, la majorité des délégués vote pour une exclusion totale et définitive. Dix ans après, au grand agacement du Comité central, le dossier est de retour. L'augmentation du nombre de femmes pratiquant les sports de montagne n'est pas remise en question, mais la volonté de conserver une domination sociale et de conserver un espace de liberté exclusivement masculin trouve encore beaucoup de partisans. L'exclusion est à nouveau votée en 1917. Les femmes alpinistes, en réaction, se révèlent et fondent en 1918 le Club Suisse des Femmes Alpinistes. Ce club n'a pas vocation à entrer dans une lutte féministe : un alinéa est ajouté aux statuts dès 1928 et stipule que « *Le Club doit rester absolument neutre en matière politique, religieuse, et sociale,*

²⁶ Élodie Le Comte et Andrea Porrini, *La « question des femmes » au sein du Club Alpin Suisse et la création suisse du Club Suisse des Femmes Alpinistes (1863-1930)* in *Femmes et hommes dans les sports de montagne, au-delà des différences* sous la direction de Cécile Ottogalli-Mazzacallo et Jean Saint-Martin, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2009, 489p.

*et doit s'abstenir de toute manifestation s'y rapportant ».*²⁷

Aujourd'hui, le débat a évolué : il n'est plus question de remettre en cause la présence des femmes dans les clubs de montagne mais la lutte se situe sur le terrain des compétences techniques et de la force physique. Le témoignage de Sarah Mouchet, membre du Groupe Alpin Féminin de Haute-Savoie, illustre cette pensée : « *Faire partie d'un groupe de filles, c'est être sûr de passer en tête. A la fois parce que, dans les cordées mixtes, certains mecs ne nous laissent que les passages faciles. Mais aussi parce qu'on a tendance à se cacher derrière eux pour la prise de décision* ». ²⁸ Outre ce préjugé lié aux « lois de la nature », une autre perception de ces pratiquantes des sports de haute montagne persiste : avant même de voir le côté sportif, c'est son genre qui est constaté. C'est ainsi que l'alpiniste Allison Heargraves fit scandale en 1988 en réalisant, enceinte, l'ascension de la célèbre face Nord de l'Eiger : « *Elle faisait face à un double tabou, en tant que femme et future mère, revendiquant et assumant pourtant cet engagement avec son compagnon. La question du risque et de l'exposition de son intégrité physique est un vrai frein renvoyé en permanence aux femmes* » ²⁹ Après sa mort au K2 en 1995, elle subit à nouveau les critiques des journaux la considérant comme une mère indigne laissant deux orphelins.

Ces débats montrent que les femmes ont toujours été présentes dans les sports de montagne. Elles ne laissent plus aux hommes un accès exclusif aux sports et aux métiers de ce milieu. La parité est loin d'être atteinte dans certains domaines, comme dans les métiers de guides et secouristes de montagne, « *mais c'est en même temps un signe que les choses évoluent : impensables pour beaucoup dans les années 70, le phénomène n'étonne ou ne choque plus personne.* » ³⁰.

L'intégration des femmes semble plus marquée dans d'autres métiers : agent des remontées mécaniques, monitrices de ski, bergères, vachères, gardes-monitrices des Parcs Nationaux, gardiennes de refuge de montagne... Mais s'agit-il d'une réelle nouveauté ou sortent-elles de l'ombre ?

b) La femme dans les métiers de montagne, une présence désormais reconnue ?

Lorsque le métier peut faire l'objet d'une collaboration, c'est le rôle de l'homme qui semble traditionnellement être mis en avant. Souvent mariés, leurs femmes les accompagnent alors dans l'ombre, les assistant dans leur métier tout en gérant le foyer et l'éducation des enfants. Un article datant de 1994 dépeint ainsi la vie des femmes de bergers béarnais : l'épouse est à la fois « *les murs de la maison* » et, « *complémentaire du berger, [elle] assume une grande partie de l'année le travail de l'exploitation de la ferme* ». ³¹ Leur statut n'est donc pas reconnu : les heures d'activités

²⁷ Procès-verbaux de l'assemblée annuelle des délégués du 15 mai 1928

²⁸ Vouillon Philippe (2016), « L'alpinisme au féminin », *La Montagne et l'Alpinisme*, 2-2016, pp 38-48

²⁹ Témoignage d'Eric Boutroy, sociologue au laboratoire L-VIS (Université Lyon 1) in l'article « l'alpinisme au féminin » susvisé.

³⁰ Sylvain Jouty et Hubert Odier, « Féminin (alpinisme) », *Dictionnaire de la montagne*, Paris, Arthaud, 1999, 719p.

³¹ Karine Roby (1994), « Femmes de bergers », *Pyrénées magazine*, 33, pp 28-38.

sont rarement rémunérées et personne ne les appelle bergères.

Cette situation sociale pourrait se rapporter au métier de gardien de refuge. Il est probable que les femmes assistaient leurs maris sans que les pratiquants des sports de montagne puissent envisager la possibilité qu'elles aient le titre de gardiennes. Allant dans ce sens, un des personnages du romancier Frison-Roche écarte clairement l'idée d'un gardiennage exercé par une femme. L'histoire se déroulant peu avant la Seconde Guerre Mondiale, il est évident, du point de vue de cet alpiniste, que la candidature d'une femme à la gestion d'un refuge du Massif du Mont Blanc est totalement absurde : « *Depuis qu'il y a des cabanes en montagne, le gardiennage en est donné à un vieux guide retraité. Cela va de soi, ça n'est pas un métier de femme* ». ³² La réponse apportée par son partenaire montre cependant que ce rejet social n'est pas unanime. Sans parler d'un véritable statut, il se positionne en défenseur d'une présence féminine en arguant l'amélioration qu'elle est susceptible d'apporter : « *c'est au contraire la plus intéressante des expériences à tenter. Une femme dans un refuge ! Comment ne pas y avoir pensé plus tôt : la main secourable, la charité, la douceur ! les soins maternels donnés aux alpinistes fourbus, aux blessés... Fini le règne du thé amer, de la soupe à l'eau chaude, des boîtes de conserves !* » ³³ C'est encore loin du concept de co-gardiennage mixte officiel ou de l'idée d'une femme à la tête d'un refuge de montagne.

Parmi les gardiens et gardiennes de refuge de montagne, les avis sont partagés sur la question de la féminisation du métier. Pour certains, « *il y a toujours eu des femmes gardiennes et plus qu'on ne le croit* » ³⁴ et pour d'autres, le métier se féminise nettement plus depuis quelques années. Deux certitudes peuvent être mises en valeur.

D'une part, la possibilité pour une femme de signer un contrat de gardiennage ne date pas d'hier. Au sein du Parc de la Vanoise, Valérie Lefèvre à l'Arpont, Sylvie Richen à la Valette et Claire Jacquemot à la Femma sont toutes trois gardiennes de leurs refuges depuis une trentaine d'années. Il est intéressant de relever que le PNV est propriétaire de ces trois refuges. Et certaines gardiennes sont actuellement à la retraite, comme, entre autres, Michelle Pocard Richermoz, ancienne gardienne du refuge du Mont Pourri (2374 m) et Louisa Domec, ancienne gardienne du refuge d'Ayous (1980 m).

D'autre part, les femmes s'intéressent de plus en plus à ce débouché professionnel. Leur présence est de plus en plus prononcée au sein des promotions du Diplôme Universitaire de gardien de refuge de montagne. En 2017, par exemple, sur 12 étudiants, 10 sont des femmes.

Selon certains gardiens et gardiennes, la présence d'une femme a un impact sur le métier. Cet impact se refléterait surtout dans l'accueil, la propreté, la présentation des plats, ... Il ne faut pas oublier qu'il existe autant de façons de gérer un refuge que de gardiens en place, mais en dehors de l'influence que peut avoir un(e) gardien(ne) en raison de sa personnalité, l'avis majoritaire semble être que les femmes, en tant que telles, apportent leur contribution. Celle-ci

³² Roger Frison-Roche, *Retour à la montagne*, Arthaud, 1957, 348p.

³³ Ibid

³⁴ Julien Militon, gardien du refuge d'En Beys (1970 m) depuis 2004 dans la réponse au questionnaire envoyé

s'exprime à travers une meilleure satisfaction des pratiquants des sports de montagne : « *La féminisation des refuges (...) a un impact positif sur la clientèle majoritairement masculine. Cet aspect « maternel » que les femmes peuvent développer de manière plus naturelle que les hommes est fortement apprécié par les usagers des refuges que j'ai fréquentés. Pour avoir une équipe d'aides majoritairement féminine, je constate que les guides apprécient, s'en souviennent et ont plaisir à revenir entre autres pour cela.* »³⁵

Le changement dans le relationnel est également remarqué dans d'autres échanges : « *un homme et une femme n'accueille pas, ne gère pas les problèmes de la même façon... Ces différences d'approche se ressentent lors des réunions de gardiens* ».³⁶

Il apparaîtrait que les femmes ont un rôle plus affirmé dans la gestion du refuge : plus que des épouses, elles sont de plus en plus gardiennes en co-gardiennage (en couple ou pas) ou seules. Certains propriétaires, comme le CAF, sont réticents à la contractualisation avec deux gardiens et veulent éviter « *d'avoir à gérer des conflits au sein d'un couple ou d'associés* »³⁷. Mais ce n'est pas toujours le cas, puisque le PNV, notamment, signe encore des contrats de co-gardiennage, comme c'est le cas au refuge de La Martin (2154 m)³⁸. Dans tous les cas, les femmes ne se retrouveraient plus dans l'ombre dans la mesure où, d'une part, elles peuvent être les signataires du contrat et, d'autre part, elles ont le statut de gardienne (affichage sur le site internet du refuge, auprès des randonneurs, etc.). Le statut juridique du collaborateur qui n'a pas signé le contrat avec le propriétaire³⁹ demeure une affaire de choix personnel.

Les gardiennes de refuge de montagne ont certainement eu un impact sur l'exercice du métier mais ce phénomène est difficile à quantifier : l'évolution de la profession peut être imputée à d'autres facteurs probablement plus influents. En effet, qu'une femme soit à la tête d'un refuge ou pas, tous les gardiens ont dû modifier leurs façons de faire dans plusieurs domaines : la carte des menus a évolué, les aspects techniques des refuges se modernisent (énergie solaire, ...), internet a fait son apparition (réservations, marketing,...) et... les pratiquants des sports de montagne ont des exigences différentes.

Le refuge de montagne étant désormais un outil touristique majeur, il n'a plus le même rôle. Par conséquent, les propriétaires se lient contractuellement à des gardiens dont les profils, de plus en plus divers, semblent enrichir la profession.

³⁵ Paul Laborde, gardien du refuge Albert 1er depuis 6 ans, dans la réponse au questionnaire envoyé

³⁶ Sabine Randon-Kaincz, gardienne du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène depuis 1999 dans sa réponse au questionnaire envoyé.

³⁷ Julie Vingère, « Co-gardiennage des refuges de montagne : état des lieux juridique et pratiques actuelles », DU de gardien de refuge de montagne, Foix, Université Toulouse Le Mirail, 2015, 28p.

³⁸ Julie Vingère et Baptiste Ginollin sont tous les deux gardiens signataires du contrat qui les lie au PNV

³⁹ Julie Vingère, « Co-gardiennage des refuges de montagne : état des lieux juridique et pratiques actuelles », DU de gardien de refuge de montagne, Foix, Université Toulouse Le Mirail, 2015, 28p.

Chapitre 2 : L'ouverture de la profession de gardien(ne) de refuge de montagne

Les nouvelles générations de gardien(nes) montrent que de plus en plus de personnes venant d'horizons différents s'intéressent au métier (a), mais cela ne veut pas dire que les femmes ne sont plus soumises à des préjugés sociaux qui ont du mal à disparaître (b).

a) Les nouvelles générations de gardien(nes)

Il appartient au propriétaire d'un refuge de montagne de choisir le ou les gardiens à qui il confiera la gestion de son bâtiment. Pour ce faire, un appel d'offre est publié, des dossiers de candidature sont envoyés et des entretiens sont organisés. Plus procédurière, cette façon d'opérer n'était pas envisagée au début du XIX^{ème} siècle. Le gardien de refuge était alors un montagnard qui connaissait la vallée, en était originaire ou tout du moins de la même région géographique et ne devait pas nécessairement passer un entretien formel. L'échange entre les personnages fictifs de Frison-Roche retranscrit précédemment peut illustrer ce propos. La candidate supposée au gardiennage a une double tare : il s'agit d'une femme et elle est parisienne.⁴⁰

Certains gardiens sont des enfants de gardiens et évoluent dans cet univers depuis toujours. C'est le cas de Gérard Girod, gardien du refuge du Col de la Vanoise (2515 m), qui fit son premier portage pour ses parents durant son adolescence et de l'un de ses voisins, Franck Buisson, gardien et fils de gardien du refuge de la Dent Parrachée (2520 m). Caroline Audibert, gardienne du refuge du Clot-Xavier Blanc (1397 m), explique avoir « *pris le virus* » dès l'enfance qu'elle a passé à « *vagabonder autour du refuge* » de Vens (2400 m): « *le monde du refuge m'est familier et, comme tous les enfants de gardiens, j'ai très vite donné un coup de main.* »⁴¹ Ces gardiens ne sont pas rares mais ne constituent pas la majorité des membres de la profession, surtout lorsqu'ils remplissent le double critère de l'origine locale et de la filiation.

Aujourd'hui, il est habituel d'avoir exercé une autre profession avant le gardiennage, voire de ne pas être né dans une région montagneuse.

Concernant l'activité professionnelle, beaucoup de refuges étant ouverts mais non gardés durant l'hiver, gardien de refuge peut être une activité saisonnière estivale. Les pisteurs, moniteurs de ski ou autres sont gardiens l'été. Il arrive également qu'un saisonnier en montagne décide d'une reconversion professionnelle et de se tourner vers le métier de gardien. Eric Langer au refuge de Plaisance (2170 m) est pisteur-secouriste l'hiver et gardien durant l'été depuis quelques saisons. Mais il est également de plus en plus courant de voir des gardiens devenir saisonniers en décidant de candidater pour gérer un refuge de montagne. Sabine Randon-Kaincz, gardienne du refuge de

⁴⁰ Roger Frison-Roche, *Retour à la montagne*, Arthaud, 1957, 348p.

⁴¹ Marie-Cécile Audibert et Caroline Audibert (2010), « Gardiennes de mère en fille », *L'Alpes*, 50, pp56-59

l'Alpe de Villar d'Arène (2079 m) et Marie Gardent, gardienne du refuge de Temple Écrins (2410 m) illustrent cela : à un moment de leur vie et avant d'être gardiennes, elles furent respectivement infirmière et chercheuse en géomorphologie.

De même, les 12 membres de la promotion 2017 du Diplôme Universitaire (DU) de gardien de refuge de montagne sont représentatifs de cette diversité de profils. Entre l'ostéopathe équin et les diplômées en Géographie ou Droit, en passant par le chasseur alpin, l'infirmière, l'accompagnatrice en montagne,... aucun parcours universitaire et professionnel n'est similaire. En revanche, tous ont le même objectif, devenir gardien de refuge de montagne, et tous sont attachés à ce milieu rural.

Concernant les origines, ne pas être issu d'une région montagnarde n'est plus un obstacle à surmonter. Même s'il est vrai que beaucoup de gardiens sont nés et ont vécu près des montagnes, une candidature à la gérance d'un refuge ne sera pas rejetée sur ce seul critère. Que le gardien ou futur gardien soit originellement parisien, breton, normand, d'une vallée montagnarde ou d'un autre pays européen, il doit avant tout connaître les réalités du métier et le milieu dans lequel est implanté le refuge. Une expérience de travail en montagne et notamment d'aide-gardien a plus de valeur que l'origine géographique.

Par définition, chaque façon d'exercer ce métier est différente : chaque gardien apportera son influence en fonction de son genre, de sa personnalité, de son parcours professionnel, de ses origines, Cette disparité, bien qu'enrichissante, doit pouvoir faire face aux évolutions du métier de gardien. Dans l'objectif de créer une base commune à tous les gardiens, le DU de gardien de refuge de montagne apporte un enseignement auprès des futurs gardiens depuis plus de 10 ans et propose aux gardiens en place une obtention accélérée du diplôme par le biais de la validation d'acquis. Cette formation apporte des outils essentiels aux gardiens dans de nombreux domaines, théoriques et pratiques, qui concernent désormais directement l'exercice de la profession : Droit, création d'un site internet, connaissances de la faune et de la flore en milieu montagnard, etc. En revanche, ce DU ne peut pas, en tant que tel, changer les mentalités. Il appartient au gardien et aux gardiennes d'apporter leur contribution à la lutte contre certains préjugés qui existent encore dans l'imaginaire des randonneurs.

b) La persistance de certains préjugés

Les marcheurs ne sont pas étonnés de se retrouver face à une gardienne de refuge, mais ils ne perçoivent pas l'exercice de la profession de la même façon que lorsqu'ils sont face à un homme : ils ont alors tendance à « *moins croire au côté difficile du métier* »⁴². Il n'est pas rare que, consciemment ou pas, ils n'envisagent pas qu'elle puisse assurer seule toutes les facettes du métier. « *Les gens voient un gardien fort, solitaire, débrouillard, bricoleur et imaginent une équipe*

⁴² Laurent Julien, gardien du refuge du Mont Pourri depuis 2005 dans sa réponse au questionnaire envoyé

(...) *derrière la gardienne* »⁴³. Certaines idées ont la vie dure : face à une femme, les pratiquants des sports de montagne ont tendance soit à ne plus penser à certaines difficultés du métier, soit à assumer qu'un collaborateur les réalise. C'est notamment vrai pour les aspects physiques et techniques de la profession.

Par exemple et s'agissant du ravitaillement à dos d'homme, beaucoup de randonneurs découvrent, en échangeant avec les gardiens, qu'une femme est capable d'assurer une partie ou l'ensemble des portages. Il convient d'admettre que « *certaines tâches physiques peuvent être plus compliquées pour une fille* »⁴⁴, mais elles sont toutefois réalisées et chaque gardien(ne) postule pour un refuge qu'il ou elle sait avoir la capacité de garder : « *le boulot est le même et les résultats aussi !* »⁴⁵. C'est le cas de Claire Septier, gardienne du refuge de Turia (2410 m) qui doit monter ses charges sur 800 mètres de dénivelé durant toute la saison d'été. Louisa Domec, ancienne gardienne du refuge d'Ayous (1980 m), organisait un roulement entre elle et ses deux aides-gardiennes : « *deux jours par semaine, l'une des femmes descend avec* » les ânes Paco et Momo.⁴⁶ Non, les gardiennes n'organisent pas leurs ravitaillements uniquement et systématiquement par héliportage.

De même, en cas de co-gardiennage mixte, une répartition des rôles assez clichée est présumée. Il n'est pas rare qu'instinctivement, le randonneur pose des questions concernant la cuisine à la gardienne et se renseigne sur les conditions du glacier auprès du gardien. Sans même se demander lequel des gardiens a le plus de compétences techniques dans chacun des domaines. Enfin et dans un autre registre, les critiques subies par l'alpiniste Allison Heargraves subsistent jusqu'à aujourd'hui et peuvent être transposées, de manière moins radicale, aux gardiennes de refuge de montagne. En effet, pour de nombreux marcheurs, une femme est nécessairement une mère ou une future mère et il s'agirait d'une limite biologique inéluctable. De par son genre, une femme ne peut donc être gardienne toute sa vie et sans discontinuité. La question ne se pose évidemment pas pour un homme. Et pourtant, il est possible pour une femme de ne pas avoir d'enfant ou de les élever, seule ou en couple, tout en étant gardienne de refuge de montagne. De nombreuses gardiennes l'ont fait et le font encore.

Les préjugés auxquels peuvent être confrontées les gardiennes de refuge ne sont plus aussi marqués qu'un siècle auparavant mais ils ne disparaîtront totalement que lorsqu'ils seront rejetés par l'ensemble de la société. Un pratiquant des sports de montagne peut avoir du mal à concevoir qu'une gardienne soit plombière ou électricienne. Mais il est vrai qu'il n'envisage pas non plus cette possibilité dans la vie courante. En revanche, l'hypothèse peut être émise que, dans le contexte du bâtiment isolé qu'est le refuge, le randonneur ait moins de difficulté à imaginer une femme bricoleuse, plombière, etc. Cela pourrait même contribuer à faire avancer les mentalités sur

⁴³ Ibid

⁴⁴ Dimitri Bouthenet, gardien au refuge du Grand Bec depuis 8 ans dans sa réponse au questionnaire envoyé.

⁴⁵ Ibid

⁴⁶ Maéva Louis (2010), « La gardienne quitte son refuge », *Sud Ouest*, www.sudouest.fr

le sujet : si une femme est capable de bricoler dans un refuge, pourquoi ne pourrait-elle pas l'être également dans la vallée et en ville ?

Ces point de vue et raisonnement disparaissent plus rapidement voire entièrement parmi les gardiens et gardiennes de refuge. Au sein de cet univers, il semble admis qu'être capable de gérer un refuge ne dépend pas du sexe ou de l'origine géographique : qui qu'il soit, le gestionnaire du refuge, doit avant tout savoir s'adapter pour assurer les multiples facettes du métier et leur évolution. Les propriétaires de refuge semblent reconnaître cela puisque les profils des gardiens se sont beaucoup diversifiés depuis 50 ans. La gestion d'un refuge peut ainsi être confiée à un homme ou à une femme et certains refuges sont tenus par des femmes depuis longtemps.

Partie 3 Les femmes en refuge de montagne

Dans le cadre de la formation universitaire de gardien de refuge de montagne, un stage de printemps et un stage d'été sont imposés. En ce qui concerne l'été, le choix fut fait d'être aide-gardienne stagiaire au refuge de l'Arpont (2309 m) durant le début du mois de juillet (Chapitre 1), et j'ai à nouveau travaillé au sein d'une équipe mixte (Chapitre 2).

Chapitre 1 : Le refuge de l'Arpont

Le refuge de l'Arpont fut construit en 1969 et appartient au PNV. Situé dans la vallée de la Maurienne, il est un lieu de passage pour les randonneurs aguerris et les alpinistes. En effet, pour s'y rendre, l'accès le plus simple est celui qui part de Termignon et il reste, depuis le parking, 950 m de dénivelé à monter. Il est également une étape possible avant l'ascension des Dômes de l'Arpont, de Chasseforêt et du Génépy. Entre la fréquentation estivale (GR5, tour des glaciers de la Vanoise, alpinisme, ...) et le renouveau du ski de printemps, le PNV décida de rénover le refuge qui dispose depuis 2013 de 94 places en été et offre 24 places en hiver. Et ce décompte ne comprend pas les places de bivouac de l'emplacement près du refuge prévu à cet effet.

Le refuge de l'Arpont est un lieu de passage qui justifie la présence de plusieurs aides-gardiens. Et c'est une gardienne, Valérie Lefèvre, qui est à la tête de ce grand bal estival (a) qu'elle orchestre selon sa perception du métier (b).

a) Valérie Lefèvre, gardienne du refuge de l'Arpont

Valérie est gardienne de refuge depuis 1986. Elle a d'abord gardé le refuge de la Femma, puis celui de la Leisse (1989-1995) et est au refuge de l'Arpont depuis 1996. Elle fut gardienne pendant environ 16 ans toute seule. Aujourd'hui, elle monte au refuge avec son compagnon. Mais c'est elle qui est contractuellement liée au PNV, propriétaire du refuge.

Valérie n'a jamais eu l'impression d'avoir eu des difficultés à entrer dans le monde du gardiennage en raison de son sexe. Selon elle, le métier ne se féminise pas mais est, au contraire et s'agissant des refuges appartenant au PNV, initialement réservé à une certaine catégorie de femmes. Il s'agirait des veuves de guides qui pouvaient alors se garantir un revenu : un accord tacite existait avec les guides de haute montagne qui contribuaient ainsi à la viabilité financière du refuge en y passant régulièrement avec des clients. Il est vrai que le PNV confie ses refuges à des femmes depuis plusieurs décennies. Il n'est pas rare de se retrouver face à une gardienne en randonnant dans ce Parc National : Sylvie Richen, Claire Jacquemot et Béatrice Giachino sont en place depuis plus de 20 ans et les refuges de Turia (2410 m), de La Martin (2154m), du Col du

Palet (2587 m) et du Fonds des Fours (2537) sont tenues par des gardiennes ou co-gardiennes, pour ne citer que ces noms.

Pour Valérie, la véritable évolution est la multiplication du nombre de co-gardiens, qu'ils soient en couple ou en simple collaboration. En effet, le PNV n'est pas aussi réticent que le CAF à la co-signature d'un contrat de gardiennage. Claire Lanari, par exemple, fut récemment co-gardienne du refuge de Plaisance (2160 m) avant de reprendre seule le refuge du Fonds des Fours (2537), tous deux propriétés du PNV.

De même, elle n'a pas rencontré de difficultés insurmontables pour vivre une vie de famille tout en étant gardienne de refuge. Son fils, comme beaucoup d'enfants de gardiens, passait tous ces étés en refuge et Valérie a fait le choix d'être assistée par un garde d'enfant, sur place, pour pouvoir exercer son métier.

Ce point de vue écarte l'hypothèse de l'impact que pourrait avoir une présence accrue des femmes sur la profession de gardien de refuge de montagne. En revanche, si les femmes ont toujours eu la possibilité d'accéder à ce métier, l'origine géographique du candidat semblait avoir son importance. Valérie n'est pas une enfant d'une région montagnarde, mais est née en Normandie. Elle est venue travailler un été dans une colonie de vacances basée en vallée et ce camp de vacances prévoyait dans son programme un séjour en refuge. Cette expérience en altitude lui a plu et elle a décidé, dès l'été suivant, de postuler auprès de gardiens de refuge en vue de l'obtention d'une position d'aide-gardienne. Plusieurs refus lui furent opposés en affichant le même motif : elle n'est pas d'origine savoyarde. Finalement, après être parvenue à entrer dans le monde des refuges de montagne, elle a décidé d'y rester.

L'ouverture de la profession concernerait donc plus l'origine que le genre. Par définition, une ouverture est un enrichissement et en permettant à des non-savoyards d'accéder à ce métier, les propriétaires de refuge pourraient avoir contribué à développer l'aspect touristique du refuge d'aujourd'hui. Ce nouveau tourisme a vraisemblablement révolutionné les refuges et eu un impact sur le gardiennage. Des échanges avec Valérie ont permis de récolter son avis à ce sujet.

b) Les évolutions du métier selon le point de vue d'une gardienne en place depuis 30 ans

Valérie s'est adaptée à plusieurs évolutions concernant la profession de gardienne de refuge.

Elle reconnaît que les prestations auprès des pratiquants de sports de montagne ont beaucoup changé. En effet, moins indépendants, ils viennent au refuge non seulement pour trouver un abri et dormir, mais également pour se restaurer et se détendre. Sur ce sujet, Valérie évoque l'accroissement important, en 30 ans, du nombre de demi-pensionnaires : à ces débuts dans le métier, elle prévoyait en moyenne 5 repas par soir sur la trentaine de personne qui dormaient dans son refuge. Aujourd'hui, au refuge de l'Arpont, la tendance est inversée. Le

nombre de « hors-sac » aurait tendance à varier entre zéro et vingt par soir quand le refuge est plein. Même les randonneurs prévoyant de passer la nuit en bivouac sont susceptibles de demander à prendre le dîner et/ou le petit-déjeuner dans la salle commune du refuge. En conséquence, gardien de refuge est désormais un métier essentiellement fondé sur le relationnel, l'entretien et le ménage du bâtiment, le partage des renseignements demandés, etc. Selon Valérie, deux raisons expliquent ce phénomène : la modernisation du bâtiment et la professionnalisation du métier.

Les apparitions du téléphone, d'internet, des douches, des éclairages solaires, ... sont autant de façons de rompre avec le gardiennage d'antan. Les refuges ne disposaient pas des mêmes moyens et l'isolement n'était pas seulement physique, comme c'est généralement le cas de nos jours, mais également humain. Un gardien partait pour plusieurs mois dans un refuge qu'il devait gérer en autonomie totale : il avait peu ou pas de lien avec le monde extérieur. Seul, il devait alors savoir réagir vite lorsque la situation l'exigeait. Ce fut le cas à deux occasions pour Valérie lorsqu'elle prêta main forte aux secours pour évacuer des accidentés suite à des avalanches. Entre les problèmes de batteries de radios et les dysfonctionnements des appareils de communication, les sauvetages furent compliqués à mettre en œuvre. Le gardien était donc seul et son métier moins technique. En effet, les bâtiments sont maintenant plus équipés pour faire face aux besoins en énergies que demande l'accueil des marcheurs, ce qui implique plus d'entretien à la charge du gardien. Celui-ci doit donc avoir des connaissances qu'il peut acquérir avant, pendant et/ou durant l'utilisation des nouveaux matériels.

Valérie constate également que le métier s'est beaucoup professionnalisé. Depuis qu'elle travaille dans cet univers, elle a vu surgir des éléments qui ont influencé sa façon de faire, notamment les normes tenant à l'accueil au public. Que ce soit les règles HACCP⁴⁷, les règles concernant l'accueil de classes scolaires, etc. chaque gardien a dû, à un moment ou un autre, remettre en question ses habitudes.

De même, la démarche commerciale s'est complexifiée. En caricaturant la prestation restauration, il ne suffit plus de préparer des nouilles pour satisfaire les marcheurs. Chaque gardien a dû réfléchir au contenu des repas qu'il propose et prévoir une parade aux difficultés les plus courantes (allergies alimentaires, ...). Et cela sans parler de l'apparition du marketing.

Toutes ces évolutions ne semblent pas avoir de lien direct avec la présence d'une femme en refuge de montagne et il apparaîtrait qu'elle serait favorable à une ouverture plus globale, ouverture constatée par le gardien Dimitri Bouthenet : « *je trouve qu'il y a de plus en plus de gens éloignés du métier de gardien de refuge !* »⁴⁸. Mais cela ne veut pas dire qu'une femme vivra la même expérience qu'un homme : l'égalité parfaite n'existe pas.

Chapitre 2 : La mixité, une des réponses à l'évolution du métier de gardien

⁴⁷ Hazard Analysis Critical Control ou hygiène et sécurité des aliments (analyse des dangers et points critique pour leur maîtrise) . Pour en savoir plus, se rendre sur le site internet www.haccp-guide.fr

⁴⁸ Dimitri Bouthenet, gardien au refuge du Grand Bec depuis 8 ans dans sa réponse au questionnaire envoyé.

Il semble qu'une des réponses apportées à la diversification des marcheurs serait la variété au sein de l'équipe les accueillant, en commençant par la mixité (a). Par-là même, les qualités susceptibles d'être apportées par une femme sont mises en valeur mais cela ne signifie pas que la présence féminine ait eu un réel impact sur l'évolution du métier de gardien.

a) Des exemples de recherche de mixité

Qu'il y ait féminisation du métier de gardien ou pas, il semblerait qu'une certaine mixité soit beaucoup recherchée : que les gardiens recherchent l'assistance d'une personne unique ou d'une équipe d'aides-gardiens, il est de plus en plus rare de trouver un refuge où les deux genres ne sont pas représentés parmi les travailleurs. Il est possible que ce soit un des critères recherchés par les gérants lors du recrutement : la réponse face à la diversification des catégories de pratiquants de sports de montagne serait la variété au sein de l'équipe les accueillant.

Au refuge du Mont Pourri (2374 m), entre autres, le gardien Laurent Julien préfère recruter une aide-gardienne. Il favorise la mixité en raison du point de vue que peut apporter une femme et des exigences différentes qu'elle peut avoir concernant la cuisine, le ménage, l'accueil, la présentation, etc. Mais ce choix personnel est également motivé par le relationnel avec les marcheurs : il arrive que certains d'entre eux aiment avoir le choix de s'adresser à un homme ou à une femme, indépendamment de la personnalité de ceux-ci. Le cas le plus courant et caricatural concerne les femmes en panne de tampon hygiénique : souvent prisonnières d'un tabou social auquel elles adhèrent, elles demandent de l'aide à une autre femme, alors même que Laurent prévoit depuis des années une réserve de serviettes hygiéniques et qu'il n'est aucunement gêné de venir en aide si le besoin s'en fait sentir. Laurent n'est pas le seul à avoir ce point de vue sur la mixité : fruit du hasard ou non, femmes et hommes travaillent souvent ensemble en refuge. Julie Vingère, par exemple, garde le refuge de La Martin avec son compagnon Baptiste Ginollin et ils n'ont pas besoin d'aide-gardien. Elle reconnaît que la mixité a ses avantages, dans la mesure où chacun a un apport différent. Baptiste a plus de connaissances dans le domaine de l'entretien technique du refuge et a une meilleure endurance pour exercer les portages de ravitaillement. S'il doit s'absenter durant la saison, Julie recherche ces qualités chez le remplaçant. Qui peut être une remplaçante : la mixité est intéressante mais pas une condition *sine qua non* pour le bon fonctionnement du refuge.

Dans un autre type de refuge, par exemple celui de l'Arpont, l'équipe d'aides-gardiens du mois de juillet 2017 était composée de deux tiers de femmes. Certains avaient des tâches attribuées et d'autres se relayaient et une chose unissait tout le monde, y compris les gardiens : l'entraide était omniprésente. Ce qui concernait l'accueil, le service et le ménage étaient majoritairement assurés par les femmes. Mais pas exclusivement. De mon point de vue, la mixité au sein de l'équipe contribua à la bonne ambiance, au même titre que la variété de parcours professionnels,

origines et personnalités. C'est ce que recherche Valérie lors de ses recrutements.

Il existe évidemment des exceptions. Les gardiens du refuge de la Croix du Bonhomme (2443 m), notamment, travaillent depuis des années avec des équipes d'aides-gardiens essentiellement voire exclusivement masculines. Mais depuis mon arrivée dans le monde des refuges, de par mes observations et échanges avec les différents acteurs de la montagne rencontrés, l'impression est née que l'équipe de la Croix du Bonhomme n'illustre pas la tendance actuelle. En revanche, il est possible que cette situation soit modifiée dans les prochaines années si ce refuge connaît un développement du service du midi et du relationnel qui l'accompagne.

Valérie Lefèvre, quant à elle, chapeaute donc une micro-société qui représenterait mieux la variété de profils régnant parmi les « nouvelles générations » de gardiens de refuge de montagne. Mais mixité ne veut pas dire égalité dans l'imaginaire des marcheurs. Leur vision de ce qu'est un refuge peut être altérée lorsque c'est une femme qui les accueille.

b) La présence des femmes et le risque d'une vision plus hôtelière du refuge

Pour chaque pratiquant des sports de montagne, le refuge représente quelque chose et cette vision du refuge diffère en fonction de l'activité exercée, mais également en fonction de chacun : le refuge est « *souvent l'étape primordiale, initiatique, par laquelle on découvre l'univers magique de la (...) montagne. (...) Au propre comme au figuré, le refuge rend habitable cet espace attirant mais redoutable.* »⁴⁹ Si cet abri est bien une ouverture vers un monde nouveau, il appartient au gardien et à son équipe de faire sentir au marcheur qu'il est le bienvenu. Beaucoup de gardiens s'accordent à dire que les randonneurs apprécient la présence féminine qui contribue à rendre leurs haltes réconfortantes. Mais parallèlement, ces mêmes randonneurs sont susceptibles de mal interpréter cette présence et, du coup, « *font plus l'amalgame entre hôtel/restaurant d'altitude et refuge* »⁵⁰. C'est probablement l'impact négatif que pourrait avoir une reconnaissance accrue du rôle des femmes.

En effet, les gardiens ne veulent pas que le refuge de montagne soit assimilé à un hôtel en altitude. Le travail d'éducation et d'information qu'ils font à ce sujet est donc constant. Ils écartent donc certaines visions erronées de ce qu'est un refuge par divers moyens : lors d'une conversation, en mettant à disposition dans le refuge des documents expliquant son fonctionnement, en informant par le biais d'un support internet, etc. Mais il faudrait avoir le temps de répondre aux questions de chacun durant la saison, ce qui n'est pas toujours le cas, être sûr que tous les marcheurs sont assez curieux pour lire les documents et surtout ne pas sous-estimer l'image que renvoient les rénovations des refuges de montagne. Il est vrai que celles-ci peuvent nuire à l'image de la vie en refuge : à trop vouloir améliorer le confort et l'accueil, le risque est d'alimenter une crise identitaire qui menace les refuges. Quelles sont les limites à mettre dans « l'amélioration » des prestations ? Comment défendre l'image de convivialité et de partage du

⁴⁹ Sylvain Jouty, Refuges de montagne, Paris, Editions Hoëbeke, 2013, 176p

⁵⁰ Laurent Julien, gardien du refuge du Mont Pourri depuis 2005 dans sa réponse au questionnaire envoyé

refuge si celui-ci dispose des petits dortoirs, voire de chambres ? Comment transmettre les difficultés posées par la consommation énergétique si tout le monde peut prendre une douche chaude ou recharger son portable ?

Ce débat bien connu des gardiens concerne de nombreux aspects du fonctionnement du refuge. Les marcheurs peuvent ainsi interpréter un faisceau d'indices qui aurait tendance à faire disparaître ce qui différenciait les refuges de montagne des hôtels/restaurants. Et pour certains d'entre eux, la présence des femmes serait un de ces indices.

Conclusion

Depuis les premières cabanes construites en montagne, les refuges évoluent et s'adaptent aux développements des sports de montagne et, par-là même, aux nouvelles populations qu'ils attirent. *« Les refuges sont peut-être en passe de vivre une (r)évolution. Sous l'impulsion d'une volonté politique d'acteurs comme la FFCAM⁵¹ et d'une nouvelle génération de gardiens, ils tendent à mieux répondre aux tendances à l'œuvre dans notre société en quête de sens et de nature. (...) A la croisée du tourisme, du sport et de la culture, le refuge tient une place unique dans l'identité de la montagne »⁵². Une fréquentation accrue des refuges par des catégories de marcheurs de plus en plus variées, notamment en été, a donc permis un essor du tourisme en montagne. Et le premier impacté est le gardien de refuge. En effet, il ne faut pas oublier cet acteur majeur car *« si chaque refuge est singulier par son site, son histoire, son bâtiment et ses usagers ; (...) il l'est aussi par la présence de ceux qui lui donnent son âme (...) et apportent au refuge leur touche personnelle et finale. »⁵³**

C'est ainsi que les marcheurs ont influé sur le métier de gardien de refuge dont le profil n'est plus le même : les gardiens d'aujourd'hui, gestionnaires de ce qui pourrait devenir *« LES » portes d'entrée de l'univers montagnard »⁵⁴*, sont très différents des premiers gardiens. La conséquence directe de cette ouverture de la profession semble être une meilleure reconnaissance du rôle des femmes. En effet, outre les origines géographiques et parcours professionnels diversifiés, une certaine mixité semble s'installer au sein des équipes travaillant en refuge. Sans oublier que de nombreuses femmes sont gardiennes et que, même si certains préjugés subsistent parfois, personne ne remet en cause leur statut. Ce raisonnement montre que l'impact que pourraient avoir les femmes sur le métier de gardien n'est pas majeur comparé à celui qu'ont eu les usagers, les aménagements et rénovations des refuges et la diversification des profils des gardiens. De plus, une féminisation du métier est difficile à quantifier et si réelle féminisation il y a, elle semble être un aspect parmi d'autres définissant les nouveaux gardiens.

La question relative à l'impact de la féminisation sur le métier de gardien de refuge n'est donc pas posée dans le bon sens : elle sous-entendait que la présence féminine aurait un impact et non pas l'inverse, c'est-à-dire que l'évolution du métier permettrait aux femmes de s'y affirmer plus nettement. Mais ce raisonnement peut très bien être démenti par une enquête plus profonde auprès des gardiens et autres acteurs de la montagne. En effet, le sujet méritait un travail de recherche plus approfondi : les délais imposés et l'été passé en refuge m'empêchèrent de rencontrer plus de gardiennes (elles-mêmes occupées par leur activité). Par conséquent, plusieurs questions restent en suspens. Les évolutions des refuges et du métier de gardien français sont-elles constatées dans le reste de l'Europe, voire du Monde ? Les autres pays ont-ils des gardiennes de refuge ? Sont-elles nombreuses ? ...

⁵¹ Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

⁵² Vouillon Philippe (2015), « Objectif : refuges », *La Montagne et Alpinisme*, 2-2015, pp 39-49

⁵³ Sylvain Jouty, *Refuges de montagne*, Paris, Editions Hoëbeke, 2013, 176p

⁵⁴ Frédi Meignan *in* Vouillon Philippe (2015), « Objectif : refuges », *La Montagne et Alpinisme*, 2-2015, pp 39-49

Tables des Sigles

CAF	Club Alpin Français
FFCAM	Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne
PNV	Parc National de la Vanoise
SNGRGE	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape
DU	Diplôme Universitaire
GR	sentier de Grande Randonnée

Bibliographie

Articles de presse

- HDS (2016), Se perdre pour mieux se trouver, *Alpes Magazine*, 157, p .8
- Antoine De Baecque (2016), « L'invention du refuge », *Alpes Magazine*, 162, pp 64-66
- Philippe Bonhème (2014), « Nathalie et Frédi Meignan, « Gardarem lou refuge » », *Alpes Magazine*, 147, pp 35-37
- Vouillon Philippe (2015), « Objectif : refuges », *La Montagne et Alpinisme*, 2-2015, pp 39-49
- Vouillon Philippe (2016), « L'alpinisme au féminin », *La Montagne et Alpinisme*, 2-2016, pp 38-48
- Marie-Cécile Audibert et Caroline Audibert (2010), « Gardiennes de mère en fille », *L'Alpes*, 50, pp56-59
- Maéva Louis (2010), « La gardienne quitte son refuge », *Sud Ouest*, www.sudouest.fr
- Karine Roby (1994), « Femmes de bergers », *Pyrénées magazine*, 33, pp 28-38.

Livres et romans

- Wilfrid Lemaire, *Refuge, vue de l'intérieur*, Péronas, Les éditions du refuge, 2014, 119p.
- Sylvain Jouty, *Refuges de montagne*, Paris, Editions Hoëbeke, 2013, 176p
- Sylvain Jouty et Hubert Odier, « *Féminin (alpinisme)* », Dictionnaire de la montagne, Paris, Arthaud, 1999, 719p.
- Jean-Marc Aubry, *La randonnée de A à Z*, Chamonix, Guérin, Editions Paulsen, 2003, 260p.
- Lionel Terray, *Les conquérants de l'inutile*, Chamonix, Guérin, Editions Paulsen, 2013, 458p.
- Roger Frison-Roche, *Retour à la montagne*, Arthaud, 1957, 348p.

Ouvrages et cours universitaires

- Jean-Marie Hézard, *Le métier de gardien de refuge*, cours à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, 2011, 7p. (www.grenoble.archi.fr/cours-en-ligne/lyon-caen/le-metier-de-gardien-2011.pdf)
- Élodie Le Comte et Andrea Porrini, *La « question des femmes » au sein du Club Alpin Suisse et la création suisse du Club Suisse des Femmes Alpinistes (1863-1930)* in *Femmes et hommes dans les sports de montagne, au-delà des différences* sous la direction de Cécile Ottogalli-Mazzacallo et Jean Saint-Martin, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2009, 489p

Mémoires et notes de synthèse

- Jérémie George, « *Le refuge : dispositif de structuration touristique du territoire de montagne* »,

Maîtrise IUP Ingénierie et commercialisation des produits hôteliers et touristiques (option Gestion et aménagement des structures touristiques en milieu montagnard et rural), sous la direction de Pierre Torrente, Toulouse, Université Toulouse Le Mirail, 2000, 91p.

Charly Barcelo, « *Les attentes des randonneurs vis-à-vis du gardien de refuge, Refuge de Nice dans le Parc National du Mercantour* », DU de gardien de refuge de montagne, sous la direction de Guillaume Bailly, Autrans, Université Toulouse Le Mirail, 2012, 28p.

Julie Vingère, « *Co-gardiennage des refuges de montagne : état des lieux juridique et pratiques actuelles* », DU de gardien de refuge de montagne, Foix, Université Toulouse Le Mirail, 2015, 28p.

Documentaire

Gardiens, Gardiennes, documentaire de 2009 réalisé par Xavier Petit disponible sur le site internet www.cimalpes.fr

Sites internet

Histoire de Tamié-Burnier 3, page 208, téléchargeable sur le site internet <http://www.abbaye-tamie.com/histoire/histoire-de-tamie/tamie-1132-1861/histoire-de-tamie-burnier>

Syndicat des gardiens de refuge de montagne et des gîtes d'étape, *Être gardien de refuge en montagne qu'est ce que c'est ?*, www.sngrge.fr

Texte législatif

Code du tourisme, article L326-1, consultable sur le site internet legifrance.gouv.fr

Compte-rendu de rencontre

Assises de l'alpinisme et des activités de montagne, août 2011, 140 p., www.cipra.org

Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction.....	6
Partie 1 Refuge de montagne et gardien de refuge de montagne.....	7
Chapitre 1 : Le refuge de montagne, de l'abri isolé à l'outil touristique.....	7
a) Le refuge de montagne, un abri isolé facilitant l'accès aux montagnes.....	7
b) Le refuge, un outil touristique.....	7
Chapitre 2: Les gardiens de refuge de montagne.....	9
a) Gardien de refuge : plusieurs métiers réunis en un seul.....	10
b) Gardien de refuge de montagne, un métier en évolution.....	11
Partie 2 Vers une diversification du profil de gardien et de gardienne.....	13
Chapitre 1 : La reconnaissance du rôle des femmes en montagne, un reflet de l'évolution de la société.....	13
a) Une lutte pour la reconnaissance des femmes dans la pratique des sports de montagne.....	13
b) La femme dans les métiers de montagne, une présence désormais reconnue ?.....	14
Chapitre 2 : L'ouverture de la profession de gardien(ne) de refuge de montagne.....	17
a) Les nouvelles générations de gardien(nes).....	17
b) La persistance de certains préjugés.....	18
Partie 3 Les femmes en refuge de montagne.....	21
Chapitre 1 : Le refuge de l'Arpont.....	21
a) Valérie Lefèvre, gardienne du refuge de l'Arpont.....	21
b) Les évolutions du métier selon le point de vue d'une gardienne en place depuis 30 ans.....	22
Chapitre 2 : La mixité, une des réponses à l'évolution du métier de gardien.....	24
a) Des exemples de recherche de mixité.....	24
b) La présence des femmes et le risque d'une vision plus hôtelière du refuge.....	25
Conclusion.....	27
Table des Sigles	
Bibliographie	
Table des matières	
Annexe	

Annexe : questionnaire envoyé aux gardiens de refuge de montagne

Nom, Prénom :

Refuge dans lequel vous travaillez :

Depuis :

1. Si vous êtes gardien(ne), votre nom figure-t-il sur le contrat de gardiennage ?

2. Avez-vous travaillé dans d'autres refuges et lesquels ?

3. Avez-vous exercé une autre activité professionnelle que gardien(ne) ou aide-gardien(ne) de refuge de montagne?

4. Êtes-vous originaire d'une région montagneuse ?

5. Avez-vous toujours vécu près des montagnes ?

6. Pensez-vous que le métier se féminise ?

7. Si oui, cela a-t-il, selon vous, un impact sur le métier de gardien de refuge de montagne ?